



COMITE SYNDICAL DU 23 SEPTEMBRE 2024

AMENAGEMENT – DEVELOPPEMENT - PLANIFICATION

Délibération n°2024 – 37

ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'AIDES AUX COMMUNES – PROGRAMME ACTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE (ACTEE 2)

PAGE 2

Délibération n°2024 – 38

CONTRAT CHALEUR RENOUEVABLE (CCR) ADEME – « DEVELOPPEMENT DES ENERGIES THERMIQUES RENOUEVABLES SUR LE TERRITOIRE DE L'EST CANTAL »

PAGE 13

Délibération n°2024 – 39

ATTRIBUTION DES AIDES DANS LE CADRE DU CONTRAT CHALEUR RENOUEVABLE (CCR) AVEC L'ADEME

PAGE 15

Délibération n°2024 – 40

CONVENTIONS DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA 3EME SAISON (CHÊNE) DU PROGRAMME « ACTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE » (ACTEE +) AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES CONCEDEANTES ET REGIES (FNCCR)

PAGE 18

Délibération n°2024 – 41

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT) ADEME

PAGE 19

Délibération n°2024 – 42

SAISINE DE LA CDAC – TRANSFERT ALDI A ROFFIAC

PAGE 21

INFORMATION - DECISIONS

Décision n°2024 – 06

CONCLUSION DU MARCHE N°2024-001 – COLLECTE AVEC POMPAGE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES BOUES PRIMAIRES ISSUES DES MICROSTATIONS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Décision n°2024 – 07

CONCLUSION DU MARCHE N°2024-002 – ACQUISITION D'UNE CHARGEUSE ARTICULEE POUR LA PLATEFORME DE CO-COMPOSTAGE – SITE DES CRAMADES A SAINT-LOUR (15100)

Décision n°2024 – 08

CONTRAT DE TRAVAIL POUR LE REMPLACEMENT D'UN AGENT EN CONGE MATERNITE